

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 24 février à dix-huit heures trente. Le Conseil Municipal de la commune de Manéglise dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Daniel SOUDANT - Maire -.

Ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Approbation du procès verbal de la dernière séance

DÉLIBÉRATIONS

1. Décision modificative n°01/2020
2. Demandes de subventions communales et extra-communales
3. Convention de mise à disposition du gymnase
4. Projet de méthanisation - consultation publique
5. Acquisition d'une maison située 5, place de la Mairie 76133 MANEGLISE



1. Appel nominal :

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 février 2020

Présents : M. SOUDANT Daniel, Mme LAIR Michelle, M. DECULTOT Philippe, M. HUGUET Philippe, M. LEGRAS Bernard, M. GRANCHER Christian, M. TETREL Marc-Antoine, M. CAUMONT Patrick, M. PRIGENT Yannick, Mme TRANCHAND Chantal, Mme LEGROS Julie, Mme DIERS Aline.

Absents et excusés : Mme Ingrid GENIAUX.

Pouvoirs : Mme Emilie LEGOUIX a donné pouvoir à Mme LAIR Michelle.

2. Désignation du Secrétaire : Mme LAIR Michelle.

DÉLIBÉRATIONS

1. DECISION MODIFICATIVE n°01/2020

M. le Maire informe qu'à la demande du receveur municipal, il convient de modifier des imputations des opérations d'ordre inscrites au budget primitif 2020 comme suit :

Section	Chapitre	Article	Libellé	Augmentation	Diminution
Investissement - recettes	040	21735	Opération d'ordre de transferts entre section		259 420.63 €
	040	238			91 564.43 €
	041	21735	Opérations patrimoniales	259 420.63 €	
	041	238		91 564.43 €	
Investissement - dépenses	040	2135	Opération d'ordre de transferts entre section		259 420.63 €
	040	21534			91 564.43 €
	041	2135	Opérations patrimoniales	259 420.63 €	
	041	21534		91 564.43 €	

4. PROJET DE METHANISATION - CONSULTATION PUBLIQUE

M. le Maire informe que notre commune est consultée et a la possibilité d'émettre un avis dans le cadre du plan de valorisation des digestats de la future unité de production de biogaz.

Une consultation du public aura lieu du 13 février au 12 mars 2020.

M. SOUDANT précise que conformément à l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2019, le Conseil Municipal est appelé à donner un avis sur ce dossier (n°20190475).

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à **12 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention** de DONNER un avis favorable à ce dossier.



5. ACQUISITION D'UNE MAISON SITUEE 5, PLACE DE LA MAIRIE 76133 MANEGLISE

Monsieur le Maire informe que les services des domaines a transmis une estimation pour la Maison FONTAINE située 5 place de la Mairie à MANEGLISE, sur la parcelle B 615. Le propriétaire a donné son accord pour l'acquisition à hauteur de 205 000 €.

Cette dépense est inscrite au budget primitif 2020 au compte 2132.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité des membres présents d'autoriser Monsieur le Maire à :

- acheter ce bien s'élevant à 205 000 €
- signer les pièces administratives se rapportant à cette acquisition..

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **Pour : 13** **Contre : 0** **Abstention : 0**



Sans autre remarque, ni question, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h15.